Leg. Assembly R. Roo

LE COURRIER DE L'OUEST

C'est le temps de penser à avoir un chapeau de paille! Nous en avons un bel assortiment, de tous les genres. Pour les chaleurs achetez un de nos complets, légers, et en deux morceaux.

S. F. MAYER
123 Ave Jasper.

VOL. II — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 11 JUILLET 1907 — No. 40

A Travers l'Ouest

La Rivière à la Paix

Eutrevue du Rev. P. Husson, O. M. I.

Notre correspondant du Landing nous annonçant le passage du Rev. Père Husson, missionnaire du Lac des Esclaves, et sa prochaine arrivée à Edmonton, nous a causé une joyeuse surprise.

En outre qu'il nous est rarement donné de rencontrer ces évangélisateurs de contrées éloignées, ces dévoués pionniers de la civilisation, il nous est toujours très agréable d'avoir des renseignements sur le dévelopement des régions nord de notre province et particulièrement de la Rivière à la Paix, qui est devenue à l'ordre du jour, depuis qu'un syndicat américain a entrepris d'y coloniser une concession de terrains qui lui est échue.

Personne mieux que le Rev. Père Husson, ne pouvait nous renseigner d'une manière plus précise, sur cette partie du pays, que depuis trente ans il a parcourue en tout sens. C'est avec la bienveillance toute particulière à ces hommes de Dieu et avec le désir d'être utile à ses compatriotes, qu'il nous donne les renseignements demandés.

Nous lui laissons la parole :

" Dites à nos compatriotes que jamais pays ne fut plus propre à la colonisation que la Rivière la Paix. Une vallée immense s'étend à perte de vue et dans toutes les directions. Un terrain haut, bien égouté par les voies d'eau naturelles fait que cette contrée est à peu près exempte des bas fonds que l'on remarque souvent dans la prairie. Les quelques cultivateurs qui se sont fixés jusqu'à ce jour, réussissent très bien et on peut citer des récoltes phénoménales, comparativement à l'étendue de terre en culture.

Certaines personnes ont autrefois mis en doute la possibilité de la mise en culture de ces terres étant donné que nous sommes à 300 milles au nord d'Edmonton, dont la région n'est pas exempte aux gelées hâtives qui parfois mettent les récoltes en danger.

Eh bien non ! ces doutes n'ont pas lieu d'être, car je vous dirai que le printemps chez nous est généralement en avance de trois semaines sur vous, cela est dû aux courants d'air chauds qui nous viennent de la Colombie Anglaise. La croissance est aussi plus rapide, étant donné que les jours sont plus longs et que la chaleur favorise une prompte maturation des grains. L'an dernier, nous avons commencé les récoltes le 20 juin, ce qui est une date très hâtive, comme vous voyez.

Vous me parlez du syndicat américain qui, actuellement s'occupe de coloniser une concession de terrains. Cette concession comprend 24 milles de terrains et est située à la jonction de la Rivière de la Paix et de la Rivière Boucanne, elle a été obtenue il y a 7 ou 8 ans par le Rev. P. Lemieux de Ste-Marie du Manoir et ensuite vendue à ce syndicat qui lui-même assume toutes les obligations envers le gouvernement. Entre autres celle de fixer 50 colons cette année sur cette réserve, malheureusement, ces colons s'exposent à des déboires à peu près certains.

En outre, des difficultés de communications et de l'isolement de tout centre important, ces colons se trouveront sur des terres quoique très fertiles, sont aussi très boisées de peupliers, qui en rendent le défrichement difficile et très long.

Or, le fait d'exiger de ces colons un dépôt de $50 avant le départ, les forcera à se choisir un terrain dans les limites assignées par le syndicat. Comme ces limites sont entièrement couvertes de bois, le colon, en face de si grandes difficultés à mettre son homestead en valeur, surtout lorsqu'il verra une prairie ouverte à quelques milles de là, se découragera et abandonnera le fruit de son travail perdant ainsi l'argent dépensé pour son établissement.

Vous me demanderez peut-être pourquoi le Rév. M. Lemieux avait choisi une place aussi désavantageuse au point de vue agricole, c'est sans doute dû au fait que le titulaire, n'ayant pas visite l'endroit en question a dû fixer sur la carte l'endroit qui semblait le plus favorable au point de vue des communications c-à-d. à la jonction des deux rivières.

Mais il se trouve que cet endroit est tout-à-fait défavorable au travril de défrichement, et c'est malheureux, je vous le répète.

Vous me demandez le but de mon voyage à Edmonton, je n'ai aucun objection à vous le laisser connaître : Six religieuses de la communauté des Sœurs de la Providence, devant arriver bientôt ici, en route pour le Lac Eturgeon, où elles iront fonder une école industrielle, je viens au-devant d'elles pour les conduire à leur future mission.

Quatre autres établissements de cette communauté existent dans le nord de notre province et se dévouent à l'instruction des naturels du pays.

Ces religieuses n'ont aucun moyen de subsistance et actuellement sont à la charge de la mission. Mais je dois, en leur nom, demander une certaine étendue de terrains au gouvernement en reconnaissance des services rendus par elles au pays. Une partie de ces terrains sera utilisée et mise en valeur par ces différents établissements et la balance sera mise à la disposition des colons.

Vous me demandez quelles seront les chances de réussite de ces colons ?

Mais elles seront multiples.

D'abord la concession que nous demanderons an gouvernement sera d'un défrichement facile.

Ensuite un excellent marché est à leur desposition. Car sachez que chez nous l'avoine se vend $1.25 le minot, le blé $2.00 à $2.25, les œufs $1.00 la douzaine. Le taux du transport entre Edmonton et La Rivière La Paix est de $80. la tonne en hiver et $120 en été. Cette différence est toute à l'avantage du colon qui viendra se fixer puisqu'il pourra obtenir des prix 3 à 4 fois plus élevés qu'ailleurs.

Plusieurs industries sont déjà établies le long de la rivière La Paix, entre autres un moulin à farine appartenant à la Cie de la Baie d'Hudson et plusieurs scieries qui emploient beaucoup de monde et seront d'un immense avantage pour les colons qui viendront se fixer là.

Si on prend en considération que le Révd Père Husson possède la connaissance parfaite de ces régions, on peut être certain que la concession choisie sera très avantageuse et qu'en toute sécurité, nos colons pourront s'y diriger, certains d'avance qu'un œil connaisseur et prévoyant aurá présidé à leur établissement.

La Jasper's Limited

Fait des offres à la ville

Une offre pour la vente des débentures de la ville a été faite au conseil, mardi soir.

M. Deblois Thibeaudeau, au nom de la "Jasper's Limited," agence financière d'Edmonton, a offert de négocier les débentures de la ville au montant de $800,000, a 5%. Il offre de vendre ces débentures en Europe où doit se rendre prochainement leur représentant, à la condition que la ville ne prenne aucun engagement avec d'autres d'ici le 15 août. La chose a été prise en considération et sera décidée à une séance spéciale mercredi.

Distingué Visiteur.

Au moment d'aller sous presse on nous annonce la prochaine arrivée en cette ville de l'honorable juge Landry de la cour suprême du Nouveau Brunswick.

L'honorable juge est parti de Montreal dimanche dernier mais il doit arrêter un jour ou deux à Winnipeg.

Au nom des Canadiens-Français d'Edmonton, nous lui souhaitons une cordiale bienvenue et nous ne doutons pas que tous s'efforceront de rendre agréable son séjour ici manifestant par là l'estime en laquelle nous tenons ses deux fils, qui depuis plus d'un an demeurent parmi nous.

COIN FEMININ

Leurs Défauts

Nos lectrices liront avec plaisir la prose fini et savante de " Vieux Jeune." Il est à désirer que le superbe soleil ne tarisse point son encre, et qu'il envoie vite au " Coin " l'article promis sur " l'orgueil masculin."

On m'avait défiée de citer des noms de femmes célèbres : " Vieux Jeune " répond admirablement au défi! Je l'en remercie ! et je n'aurai garde d'ajouter le moindre commentaire après la dernière phrase de son avant dernier alinéa.

MAGALI.

Chère Madame,

Le ciel jugeant à propos de nous gratifier d'un automne en guise de printemps, (et puisse-t-il nous réserver un printemps au lieu d'automne,) me voici avec des loisirs forcés. J'en profite pour venir un peu vous taquiner afin de faire jaillir de votre plume, de nouveaux flots d'éloquence.

Je vous ai, s'il me souvient promis de traiter deux sujets : 1o. L'orgueil masculin. 2o. Pourquoi la femme n'aurait-elle pas les mêmes droits que l'homme. à la plume et au pinceau ?

Si vous voulez bien me le permettre, j'intervertirai l'ordre des questions, et traiterai d'abord la seconde.

" Pourquoi, demandez-vous, la femme n'aurait-elle pas les mêmes droits que l'homme à la plume et au pinceau ? " Pourquoi ? Mais je n'en sais absolument rien, chère madame, et lorsqu'en plein midi la terre est baignée de soleil, si vous me demandez pourquoi il fait nuit, je ne serais pas plus étonné. Car enfin, jamais je n'ai dit, jamais je ne dirai qu'une femme douée d'un grand talent d'écrivain ou d'artiste, doit renoncer à ces aptitudes pour se faire couturière. Il est peu d'hommes qui le diront. Même dans la barbare antiquité, l'homme, en face d'une femme égale ou supérieure à lui, s'est incliné très souvent. Il a fait, sans jalousie ni malveillance, la renommée d'une Esther et d'une Judith. Chacun peut s'assurer que, dans la Bible, (le plus antique monument historique,) la place de la femme et presqu'aussi considérable que celle de l'homme, bien que moins haute. Les Grecs ont eu leur Sapho, sans parler des Pénélope, des Andromaque, etc., dont Homère, un monsieur, a fait la renommée. Les Romains ont exalté leurs Lucrèce, leurs Cornélie, plus tard leur Monique. Le Moyen-Age fut presque en adoration devant la merveilleuse et douce Catherine de Sienne, et de grossiers soldats s'inclinaient sous la faible main d'une Jeanne d'Arc. Plus près de nous encore, l'homme a fait la gloire d'une Sévigné, de la mâle de Staël. Je ne cite que les noms essentiels, car il me faudrait un volume pour les citer tous.

Presque toutes les professions sont maintenant ouvertes à la femme. Il me semble donc oiseux de demander si elle a le droit de vivre d'autre façon que par son aiguille.

(A suivre.)

LE VIEUX JEUNE.

PETIT COURRIER.

Le Petit Courrier est ouvert à toutes nos Lectrices. Si l'on désire une réponse directe, prière de joindre un timbre de deux cents. Toutes les lettres doivent être adressées à Magali, *Courrier de l'Ouest, Edmonton.*

Thérésa.—Je suis très heureuse d'apprendre que le " Petit Courrier " est à votre goût ; il faudra donc y venir souvent, n'est-ce pas? 1o. Je ne peux vous donner ce renseignement, il me semble que vous devriez vous adresser à M. le Curé de sa dernière paroisse. 2o. La broderie est en effet un agréable passe-temps. Ce n'est pas difficile, il suffit d'un peu de goût et, votre écriture me semble révéler que vous n'en êtes point dépourvue. 3o. Je vous assure qu'il y a bien des moments gris ! A bientôt!

Fermière.—C'est très beau ce que vous faites-là, je vous souhaite beaucoup de courage et suis vraiment flattée que vous comptiez sur mon amitié, soyez assurée, qu'elle ne vous manquera pas. Voici la recette d'un excellent fromage, facile à faire et dont la gente nichée lèchera ses doigts roses : Prenez une pinte de bon lait, et un quart de pinte de crème douce, mêlez-y de la présure—que vous trouverez chez le pharmacien — quatre gouttes ; agitez. Lorsque le mélange sera coagulé. placez-le dans un moule à fromage, ou tout autre récipient percé de petits trous, garni d'un linge blanc. Laissez-le égoutter pendant vingt-quatre heures ; renversez dans une assiette et ôtez le linge. 3o. Le corsage étant ainsi garni me parait très bien et me semble approprié à la circonstance.

J. à M.—Je ne suis qu'à demi étonnée que vous m'ayez écrit directement. Morinville a très bien fait les choses, compliments. Les fêtes nationales sont le thermomètre du patriotisme d'un peuple. Ne trouvez-vous pas qu'il est doux de se sentir vibrer au rappel de certains noms, de certaines dates? 2o. Je connais très peu. 3o. Je chercherai cette recette. 4o. Il y avait seulement deux fautes de français et encore elles sont si répandues! 5o. Permettez-moi de vous dire que cette raison, que j'ai très souvent entendue, est tout simplement ridicule. Pourquoi, puisque vous en êtes capable, ne pas parler correctement? Ces moqueries ne seront pas les preuves d'intelligence. Rappelez-vous que le grand devoir de transmettre la langue des aïeux aux générations futures incombe surtout aux mères 6o. Sans indiscrétion, certainement, puisque vous connaissez le chemin !

Mme. C. à L.—Aucun pseudo, ne me convient! et puis vous êtes si modeste que je craindrais que vous méconnaissiez tous les très jolis qui viennent à ma plume! Y a-t-il des ombrages à L., et les aurai-je déjà quittés lorsque vous lirez ceci? Ce ne serait point banal de vous adresser des remerciements pour un plaisir à la fois passé et futur! Vos fleurs doivent être magnifiques sous ce beau soleil, pourra-t-on se fleurir?

MAGALI.

RECETTES PRATIQUES

PATES MAIGRES

Pelez une demi livre de blancs de poissons, ajoutez-y un peu de mie de pain trempée dans du lait, deux ou trois œufs, un quart de livre de beurre mêlez bien ; garnissez de cette farce un moule et placez-y de gros morceaux de poissons. Lorsque le pâté est cuit, on y verse du beurre pilé avec des laitances et du persil.

PATES DE LEGUMES

Mélangez petits pois, haricots verts, carottes et autres légumes frais ou conservés ; faites blanchir, puis sautez dans la poële avec de la crème. Préparez une timbale en pâte ; versez-y les légumes. Enlevez le dessus de la timbale, versez-y de la crème, recouvrez et versez chaud.

RISSOLES.

Etendez une mince feuille de pâte brisée ; placez-y de petits tas d'une farce de poissons. Enlevez à l'aide de la roulette les intervalles de pâte entre la farce, repliez-là ; soudez avec soin et faites frire. Servez chaud. On fait les rissoles aux champignons, au fromage, aux confitures, etc.

Reverie a l'Ombre.

Juillet en son ardeur rayonne au ciel superbe.
Deux heures. La terrasse est pleine de soleil.
Le fin gravier uni, doré, sans un brin d'herbe,
Eblouit les regards de son éclat vermeil.

. . . .

Et dans le bercement de quelques brises molles,
Sous les grands marronniers, épais et vigoureux,
Le hamac nonchalant, aux allures de créoles,
Est suspendu dans l'ombre entre deux troncs noueux.

La brise caressante, avec de courtes trèves,
Ondulant tout autour, vient frôler doucement
La barque aérienne amoureuse des rêves,
Qui naissent sans effort à son balancement.

Heureux rêveur, couché dans ce filet mobile,
Le regard vers le ciel et la pensée au vent,
Qu'inspire à ton cerveau ce bien être tranquille,
Quelle chimère d'or t'en vas-tu poursuivant ?

A quelle symphonie entr'ouves-tu l'oreille ?
Ami, fais-tu des vers ou des songes d'amour ?
Au milieu de ce calme exquis, l'espoir s'éveille
Pour bercer ton esprit et ton coeur tour à tour...

Sans doute, ta pensée à l'essor plein de vie,
Voyage en l'avenir sur un char de soleil !
—Ami, veux-tu permettre au passant qui t'envie
De t'adresser, du fond de son âme, un conseil ?

Qui que tu sois, rêveur, amoureux, ou poète,
Ne sois pas trop pressé d'atteindre au but joyeux :
Quand ton ambition sera satisfaite,
Quand la gloire ou l'amour auront rempli tes voeux,

Peut-être alors, saisi d'un dégoût d'existence,
Songeras-tu, mordu par des regrets amers,
Au bienheureux hamac où, vivant d'espérance,
Tu rêvais éveillé sous les marronniers verts !

LOUIS MAIGNE.

Les Communiantes.

Frêle en sa transparence, un glissement de tulle
Frôle à peine le sol, comme si, vers les cieux,
S'essayait son essor lent et silencieux
Par un léger frisson d'ailes de libellules.

Ainsi parmi les fleurs de la terrasse, ondule,
En laissant un parfum d'encens, l'essaim pieux
Des vierges, dont le front d'ivoire et les beaux yeux
Reflètent la douceur d'un tendre crépuscule.

La lumière mystique où se baigne le soir
Repand sur leurs pensées des splendeurs d'ostensoir
Que, dans leurs purs regards, voile la modestie ;

Et sous ce chaste voile, on voit luire, vainqueur,
L'orgueil d'avoir vivant à l'autel de leur cœur
L'holocauste divin qu'offre l'Eucharistie.

MAURICE OLIVAINT.

Pour les Cultivateurs

Expériences sur l'engraissement des porcs faites en Hollande.

Le blé-d'Inde se montre peu avantageux

Il était généralement admis dans plusieurs pays, que le maïs et la farine qui en provenait, étaient un aliment de tout premier ordre dans la nourriture des porcs. Il semble qu'il n'en est pas précisément ainsi, d'après des expériences qui viennent d'être faites par la société des charcutiers et bouchers hollandais. Cette société a fait des essais d'alimentation comparatifs entre les farines de maïs, de seigle, d'orge et de sarrasin et cela sur 48 animaux d'âge et de poids égaux, repartis en 4 sections. Les quatre variétés de farines étaient donc distribuées largement et respectivement aux quatre lots d'animaux. Outre cela, on leur distribuait encore du lait écrémé et des pommes de terre.

Lorsque les animaux furent abattus, on constata que la farine d'orge était supérieure à la farine de maïs et donnait aux animaux une chair de plus grande valeur. Les farines de seigle et de sarrasin donnaient des résultats identiques.

Le cultivateur a le plus grand intérêt à terminer l'engraissement aussi rapidement que possible avec des aliments concentrés agissant promptement et efficacement. Il ne lui sera point indifférent d'apprendre que la société des bouchers et charcutiers hollandais conseille l'emploi des farines de seigle, d'orge ou de sarrasin, de préférence à la farine de maïs si réputée jusqu'ici.

Hygiène du Cheval

ABREUVAGE

L'eau douce est celle qui convient au cheval. Il la préfere à la température ordinaire, plutôt que froide. Si on la recueille dans un puits ou à une source très fraîche, il est prudent de la laisser dans les seaux ou dans l'abreuvoir pendant quelques heures surtout si le cheval a été fortement échauffé par le travail.

L'eau froide est dangereuse pour un cheval en sueur et ses effets varient avec la quantité absorbée.

Une à deux pintes ne sauraient faire de mal, c'est tout au plus si le poil se hérisserait.

En plein travail, par la grande chaleur, quatre pintes d'eau ne sont pas à craindre, à condition qu'on laisse le cheval reprendre haleine pendant quelques minutes avant de les lui donner. Une plus grande quantité, par exemple, un seau d'eau très froide, absorbée d'un trait par un cheval altéré peut déterminer immédiatement des crampes et des coliques souvent mortelles : ce sont d'ailleurs celles réputées les plus graves. On évitera cet inconvénient en mettant le cheval en mouvement à une allure accélérée.

Plus un cheval est échauffé par le travail, plus il est en transpiration et plus il veut boire surtout si l'eau est froide. S'il a le frisson après l'avoir ingurgitée, il peut être fourbu une ou deux heures après.

L'eau froide est d'autant plus dangereuse qu'elle est donnée non au moment où le cheval a le plus chaud, mais bien à celui où il commence à se refroidir. Si après l'ingestion d'eau froide, l'animal était pris de coliques, il faudrait lui administrer bien chaud un breuvage ayant pour base du lait bien chaud dans lequel on incorpore un bon dixième d'alcool.

Pour prévenir tout accident, le mieux est, lorsque le cheval rentre du travail, couvert de sueur, de lui donner une moindre quantité d'eau qu'à l'ordinaire, de la faire légèrement chauffer et ne pas laisser boire le cheval rapidement et abondamment. Pour le désaltérer complètement, il suffira de lui donner à boire la même quantité en plusieurs fois, en mettant un quart d'heure d'intervalle. En procédant ainsi, le cheval aura autant bu que s'il s'était abreuvé en une seule fois, et il n'y aura aucun danger d'accident ; quant à la quantité d'eau à donner, on conçoit qu'elle varie de cheval à cheval.

Certain cheval boira autant que deux ou trois autres et cela dépend surtout du travail, du tempérament, de la nourriture, de la température et du temps de service. Le cheval au vert ou nourri d'aliments aqueux, de racines, boira moins que s'il absorbe des aliments secs, fourrage ou avoine. Le cheval qui mange beaucoup de foin, boit beaucoup. Quand on ne donne à boire que deux fois par jour, il faut plus d'eau que si on en servait trois ou quatre fois. Le cheval qui travaille au pas peut sans danger, boire à discrétion, du moment où il n'est pas absolument altéré.

Il ne faut pas priver un cheval de boire, car souvent il refuse de manger. Si on continuait le régime on le verrait maigrir et devenir impropre au travail. Il ne retrouve sa force et sa vigueur que le jour où on lui rend l'eau qui lui est nécessaire.

On abreuve le cheval soit à l'aide d'un seau, soit à la cour, dans un auge, soit à la rivière, soit à l'étang. Dans les deux premiers cas, il est urgent que le seau ou l'auge soient toujours tenus bien propres. Quand on donne à boire avec un seau, on ne doit pas le poser à terre devant le cheval, mais l'élever à la hauteur de la mangeoire et le tenir quelques instants devant lui. Certains chevaux ne boivent qu'après s'être baigné le nez et la bouche. C'est pourquoi il ne faut jamais présenter le seau et l'emporter presque aussitôt.

La question de l'eau est une des plus importantes et une de celles dont peut-être on se préoccupe le moins, c'est pourquoi nous avons estimé utile de démontrer les avantages et les inconvénients d'une bonne ou d'une mauvaise administration de ce liquide.

Pour terminer, nous indiquerons que la nourriture du soir profite beaucoup au cheval ; qu'au printemps un peu de nourriture verte lui fait grand bien quand elle est donnée le soir et mélangée au foin, que pendant toute l'annee, il est nécessaire de donner aux chevaux un barbottage le jour où ils ne sortent pas et tenir grand compte de cet adage arabe que "l'orge du soir passe dans la croupe que l'orge du matin passe dans le crottin."

(Extrait du "Bulletin" de Paris.)

Ecrémage à la ferme

Voici la traduction que nous faisons du titre d'un paragraphe intitulé "Home Separator" que nous venons de lire dans le Rapport du Département de l'Agriculture de la Nouvelle-Zélande, pour l'année 1906 reçu il y a quelques semaines. Nous transcrivons ici des extraits de ce paragraphe traduit pour le bénéfice de ceux de nos lecteurs qui, à un titre quelconque, s'intéressent aux petites écrémeuses centrifuges à main.

"Malgré les avertissements donnés par cette Branche (celle de l'Industrie laitière, "Trade") en ces dernières années, contre l'extension de l'écrémage à la ferme, le système va considérablement en augmentant. Les nombreux mécomptes qui sont inséparables de cette manière de pratiquer l'industrie laitière ont été signalés maintes et maintes fois, tant dans nos rapports annuels que dans les assemblées publiques."

"Malheureusement, nous avons dans cette colonie de nombreuses gens dont la mission spéciale semble être de conseiller l' écrémage du lait à la ferme. Les soi-disant avantages de cette méthode "améliorée" sont mis en relief par la presse, par des entrevues personnelles avec le patron de l' industrie laitière."

"Dans les districts où les chemins sont mauvais (comme par exemple, dans les cantons éloignés des grands centres) on doit admettre sans conteste que les séparateurs à main sont un accessoire indispensable. Mais lorsqu'ils sont introduits dans les principaux districts où fleurit l'industrie laitière, où de bonnes beurreries et crémeries sont établies. ils constituent un danger pour toute l'industrie, à cause des raisons suivantes : (1) L'expérience a prouvé qu'il est impossible d'obtenir un degré raisonnable d'uniformité dans la crème livrée aux fabriques lorsqu'elle provient des séparateurs mis en opération sur la moyenne des fermes cultivées pour l'industrie laitière, dans la Nouvelle-Zélande. (2) Ceux qui se servent de ces séparateurs essayent rarement, par un refroidissement convenable à une basse température, d'empêcher la crème de se détériorer, pour la simple raison qu'ils n'ont ni un approvisionnement continu d'eau froide à leur portée, ni les appareils nécessaires, à cet effet. (3) Il faut plus de soin et de propreté pour la livraison de bonne crème que la moyenne de ceux qui se servent de petits séparateurs ne sont préparés à en apporter à ce travail, comme la chose a été prouvée amplement, à la suite d'une inspection minutieuse des établissements et des appareils faits par l'auteur. (4) Il n'y a pas de fabricants de beurre assez habile pour faire de bon beurre avec de la crème inférieure, et, la plus grande partie de la crème provenant de l'écrémage avec les petits séparateurs est, hors de tout doute, plus ou moins mauvaise ou inférieure, au moment où elle arrive à la fabrique. (5) Le système d'écrémage à la ferme n'est pas économique dans la plupart des cas, étant donné le fait qu'un plus grand percentage de gras est perdu pendant l'écrémage qu'il n'en est perdu dans l'écrémage aux fabriques et aux crémeries. La matière grasse du beurre valant de 20 à 25 centins la livre, ça ne paye pas de donner cette nourriture aux petits animaux. (6) Le très bon nom qu'a acquis la Nouvelle-Zélande pour le beurre de beurreries l'a été surtout au moyen du système de livraison du lait entier aux beurreries et aux crémeries pour y être écrémé, et non au moyen du principe de l'écrémage à la ferme. Si ce dernier système continue à prendre de l'extension, je crains que la Nouvelle-Zélande ne finisse par perdre son renom pour le beurre de première classe et que les producteurs viennent inévitablement, à être obligés d'accepter un plus bas prix pour un beurre inférieur.

. . . .

"L'écrémage à la ferme va indubitablement en augmentant et cela est regrettable parce que même le meilleur beurre fait avec cette crème ne vaut pas celui qui est fait d'après le système de réception du lait de ferme pour être écrémé à la fabrique."

Le beurre de crémerie le plus inférieur reçu en entrepôt de classification pour l'exportation, pendant la dernière saison, était celui fait en entier d'après le système d'écrémage à la ferme et, la saveur de ce produit ne pouvait se comparer avec celui fait d'après le système des beurreries, tels qu'ordinairement suivi. La qualité étant d'une nature inférieure n'avait rien pour la recommander. Cependant, nous devons nous rappeler que les compagnie d'in-

Suite à la page 6.

Le Courrier de l'Ouest

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.
PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE
Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressées :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 11 Juillet 1907

Le Canada, l'Angleterre et la France.

M. Hector Fabre consacre dans le dernier numéro de "Paris-Canada" son "au jour le jour" à parler du passage de Sir Wilfrid Laurier à Paris. Il constate que notre distingué compatriot est aussi bien à Londres qu'à Paris ou vice-versa.

"Un Français, dit-il qui n'a point quitté la France ne saurait se rendre bien compte du sentiment qui s'empare de l'esprit d'un Canadien chaque fois qu'il revoit la France. C'est la première patrie retrouvée dans un cadre renouvelé et modernisé.

"D'instinct il cherche la trace de ses ancêtres, la figure des adïeux, espérant au fond du coeur y retrouver quelques-uns de ses propres traits. Il serait si heureux s'il pouvait se dire comme pour les tableaux de famille: c'est bien moi, c'est bien nous; s'il trouvait aux villes qu'il traverse quelque ressemblance avec celles qui gardent dans le Nouveau Monde le souvenir et le culte de l'Ancien.

Peu d'entre nous peuvent se flatter comme M. Laurier d'évoquer cette double image du gentilhomme du dix-huitième siècle et de l'homme d'Etat anglais.

Sa physionomie, son allure même, le prédestinaient au rôle qu'il joue : trait d'union entre deux races, précurseur et apôtre de l'entente cordiale.

Il a été admirablement accueilli en Angleterre : il est reçu avec une égale sympathie en France : on ne saurait dire dans quel pays il se sent plus à l'aise, plus "at home", comme disent les Anglais.

C'est, pour un homme d'Etat vraiment digne de ce nom, la plus belle auréole, d'être ainsi le type accompli du conciliateur, une fortune inespérée d'être au pinacle au moment même ou les deux nations, auxquelles il tient par tant de liens, unissent leurs forces et confondent enfin leurs destinées pour la paix du monde.

La Convantion Conservatrice à Red Deer

A la convention conservatrice de Red Deer, notre compatriote H. Landry, avocat d'Edmonton, a été élu 1er vice-président de l'Association Conservatrice pour la province de l'Alberta.

A aussi été élu pour faire partie du comité exécutif, M. L. J. A. Lambert, ex-député de St. Albert.

C'est tout à l'honneur de ces messieurs et à celui des Canadiens-Français conservateurs de l'Alberta qu'ils représentent.

M. Landry est un jeune avocat de talent et d'avenir, qui par ses aptitudes et son application au travail a mérité l'attention de ses chefs politiques.

Quoique ses opinions soient toutes différentes des nôtres, nous ne le felicitons pas moins de l'honneur qui vient de lui échoir.

Nous profitons de l'exemple de M. Landry, pour répéter aux jeunes Canadiens-Français d'Edmonton un extrait du discours prononcé par l'Hon. Sénateur Roy devant la Société St-Jean-Baptiste d'Edmonton qui venait de le choisir pour son président honoraire.

" Le moyen, messieurs, de donner de la force et du prestige à l'idée française dans cette province, de donner de la popularité à nos idées vraiment généreuses, c'est de fréquenter d'avantage les autres éléments de notre population et de leur faire comprendre que nous nous intéressons autant qu'eux à la conne administration des affaires de notre pays."

" Messieurs, nous avons à Edmonton deux grandes associations politiques bien organisées, l'une conservatrice, l'autre libérale. Si vous vouliez m'en croire, tous, ou au moins, ceux qui sont électeurs, devraient être membres actifs de l'une ou de l'autre de ces associations."

" C'est en fréquentant ces réunions, en prenant part activement, sérieusement aux discussions intéressant l'intérêt public que nous arriverons sûrement et sans frictions à faire adopter nos idées."

Intolérance et Fanatisme.

Le Dr Sproule, grand maître des orangistes de l'Amérique du Nord, a donné une nouvelle preuve de son intolérence bien connue dans un discours prononcé devant la grande loge de Vancouver il y a quelque temps, et réédité la vieille frangaine de la " Hiérarchie " dont on a tant usé lors du débat sur l'acte d'autonomie.

La visite récente de Sir Wilfrid Laurier et de M. Fielding à Rome, a réveillé les puériles appréhensions du Dr Sproule. Il feint de croire, que le premier ministre est allé à Rome marchander l'appui de l'Eglise catholique pour les prochaines élections, au prix de quelques nouveaux lambeaux de nos droits. Il voit toujours la présence de Mgr Sbaretti comme une menace pour la constitution.

Ce sont là des affirmations ridicules, dictées par un fanatisme étroit et nous n'essayerons même pas de les réfuter.

Mais le Dr Sproule est un membre influent du parti conservateur, et ses paroles peuvent avoir quelque importance à ce point de vue.

On est en droit de se demander, combien de politiciens du même parti pensent, comme lui, en dehors de la province de Québec.

M. L. R. Borden, au nom du parti conservateur devrait repousser la responsabilité de pareilles déclarations.

Un beau discours

L'hon. M. Aylesworth a prononcé à Aurora, comté de York Nord, à un pique-nique libéral organisé en l'honneur de M. Underhill, candidat de l'opposition dans cette division pour la législature d'Ontario, un discours qui lui fait grandement honneur et dont nous nous empressons de communiquer quelques passages à nos lecteurs.

M. Aylesworth a condamné, sans ambage et sans détour, la conduite du Dr Sproule et de ses acolytes qui prêchent sans cesse l'intolérance et la discorde entre les races.

" On vient, dit-il, de reprocher à Sir Wilfrid Laurier, un catholique, d'être allé présenter ses hommages au Saint-Père, dans la Ville Eternelle. Je me demande si l'on trouverai à redire à ceque moi, méthodiste, j'irais saluer le Rev. M. Carman, chef reconnu de l'Eglise Méthodiste au Canada ?

" Le langage tenu par le Dr Sproule, chef des orangistes, est une disgrâce pour le parti conservateur, également disgracieuse est cette scène de la Chambre des Communes, au cours de laquelle, le colonel Sam Hughes eut l'audace d'affirmer que l'arrivée au Canada des religieux de France, était un fléau pour le pays.

" Je suis fier de proclamer, a ajouté M. Aylesworth, que cet abominable esprit sectaire n'existe pas au sein du parti libéral, qui pratique la tolérance et croit à l'égalité des droits. La proportion de nos citoyens catholiques est de deux sur cinq. Ils étaient dans ce pays bien avant nous. La province de Québec fut colonisée et peuplée de Français longtemps avant l'arrivée des Anglais. Ce sont des Canadiens au même titre que nous. Ils nous aident à consolider l'œuvre nationale de ce côté-ci de l'océan. Notre pays, sera non seulement le plus beau joyau de la Couronne Anglaise, mais il est destiné dans le cours du temps à prendre rang parmi les grandes nations de la terre."

Ces loyales et généreuse paroles n'ont pas besoin de commentaires.

Elles sont une condamnation éclatante des doctrines du Dr Sproule et de ses pareils qui n'ont encore rien appris, et qui ne veulent rien apprendre à l'éternelle école de la tolérance, de la justice et de l'équité.

Une Explication, S'il-vous-plait.

Nous nous demandons pour quelle raison la route qui conduit d'Edmonton à St. Albert est laissée dans un état impraticable ?

Depuis que nous avons un gouvernement provincial, toutes les autres routes, un peu importantes, dans la Province, ont été améliorées. Les Députés Provinciaux avaient fait cette promesse à leurs électeurs, et ils l'ont honorablement remplie.

Seule, la route d'Edmonton à Saint Albert a été négligée, et honteusement négligée. Pourquoi ?!

Serait-ce que le ministre des Travaux Publiques croit avoir fait tout son devoir, vis-à-vis de ce district, en donnant, à la municipalité de St. Albert, un pont qui couvrira de ridicule, pour longtemps, celui qui en a demandé et toléré l'érection ?

A bon entendeur, salut !!

Encore le Dr Sproule

Dans l' " Albertan ,, de Calgary, ce bon docteur Sproule accuse les députés Canadiens-Français de s'opposer à des élections prochaines, par amour pour l'indemnité sessionnelle et prétend, avec une impudence honteuse que nos compatriotes députés ajoutent beaucoup au profit de cette indemnité en VENDANT leurs votes aux entrepreneurs.

Le lâche insulteur, insinue par là que les députés Canadiens-Français n'ont aucune conviction politique et par conséquent, sont toujours prêts à se vendre. L'histoire du passé aurait dû lui enseigner le contraire.

Nous ne voulons pas dire que tous les Canadiens-Français soient exempts de taches politiques : Bien au contraire-Mais ce que nous voulons dire à ce fanatique c'est que ceux-là se recrutent principalement dans le parti qui a le déshonneur de tolérer dans ses rangs un homme de son acabit.

De plus ce que nous voulons lui dire "c'est qu'il n'est pas décent de parler de corde dans la maison d'un pendu" c'est-à-dire qu'il ne devrait pas parler de scandale quand le public a encore présent à la mémoire celui des "assurances" auquel ses proches, ses amis, sont étroitement liés.

Allons !.... MM. les Canadiens-Français qui faites partie de l'Association Conservatrice de l'Alberta.. C'est le temps d'agir.

Allons !! M. Lambert, vous êtes un vieux politicien.. Vous êtes attaqué.. défendez-vous.

Allons !!! M. Landry, vous êtes le premier vice-président de cette Association.. Vous êtes jeune.. Vous avez du talent.. On vous prédit même un brillant avenir dans ce parti.. C'est le temps d'agir. On veut vous connaître à l'œuvre. Montrez ce que vous pouvez faire. Montrez jusqu'à quel point vous ressentez l'insulte faite à vos compatriotes et à vous-même.

Allons !! c'est le temps d'agir, en demandant, en exigeant de votre parti de mettre poliment à la porte ce vil insulteur qu'est le Dr Sproule.

Les Canadiens-Français vous attendent, M. Landry.

CARTES PROFESSIONNELLES

Nouvelles de partout

Athabaska Landing

Il y a un mois, l'association libérale décidait de fonder une bibliothèque publique contrôlée par l'association. Malheureusement les fonds manquaient. "Les fonds," autrement dit, "les livres."

Or voici qu'à la dernière assemblée, le secrétaire a eu une lettre de M. C. R. Boyle, M.P.P. pour notre comté, dans laquelle se trouve un passage que nous citerons sans commentaires :

"Je choisirai des livres dans quelques jours et les enverrai pour votre bibliothèque."

Melle Rose Neault, malade depuis plus de trois mois, est morte vendredi à l'âge où l'avenir sourit et nous apparait plein de promesses.

Par une assistance très nombreuse aux funérailles, les gens du Landing ont prouvé leur sympathie à la famille éprouvée.

Il est toujours triste de voir la nature suivre son cours en nous enlevant des proches qui semblent avoir terminé la course qui leur était dévolue. Mais combien plus considérable est la disparition d'une jeune fille à peine âgée de 21 ans, entourée de parents dévoués et d'amis nombreux.

Aussi, nous nous faisons l'interprète des citoyens du Landing en offrant à M. Beaudry, le père adoptif, et Mde Beaudry, la mère de la défunte, l'expression de notre profonde douleur à l'occasion de la mort prématurée de leur fille chérie.

Le R. P. Dupère a passé trois jours parmi nous, attendant les berges à destination de Fort Résolution.

Le Rev. P. revenait d'Europe où il a passé dix mois à visiter la France et l'Italie.

C'était la première vacance que prenait le R. P. depuis 31 ans qu'il demeurait à Fort Résolution, à 1,000 milles d'Edmonton, pour évangiliser les Montagnais.

Chaque jour nous amène de nouveaux colons. En grande partie, ce sont des Américains.

Quelques-uns s'établissent parmi nous, d'autres se dirigent au Lac des Esclaves ou à la Rivière de la Paix.

Pour peu que ces colons augmentent, le bateau "Mid-Night" ne fournira pas à la tâche.

Le Rev. P. Husson, O.M.I., est arrivé en canot lundi midi, venant du Lac des Esclaves. A peine nous a-t-il salué au passage et s'est immédiatement remis en route pour St-Albert.

M. James Cornwall, après s'être rendu au Fort MacMurray en canot a parcouru 300 milles en 10 jours, passant par le Lac La Biche pour atteindre le Landing. Quatre chiens servaient à transporter ses provisions.

M. Cornwall explore cette région pour la quatrième fois, toujours en vue de localiser des chemins nouveaux et améliorer ainsi nos débouchés.

M. Aug. L'Hirondelle et sa soeur Melle Lucie, sont les hôtes de M. Pierre Bellerose.

M. L. Aubin de St-Valentin, P. Q. est le nouveau barbier de l'hôtel Grand Union.

M. W. Courtney de la police montée, s'est grièvement blessé d'un coup de hache au pied.

Après trois semaines d'absence, M. R. Varin nous revient accompagné d'une .... compagne.

Les nouveaux et heureux époux ne se sont pas rendus au Landing, mais directement sur la ferme de Mr Varin distante de cinq milles du village.

Soixante invitations ont été distribuées en vue de célébrer cet événement, c'est dire qu'il y a une joyeuse et belle réunion en perspective.

Brosseau

Les semailles sont terminées depuis longtemps et les apparences sont des plus encourageantes.

La température est très favorable pour les céréales en général. Les cultivateurs sont enchantés. La végétation est bonne et tous sont positif que la récolte sera meilleure que jamais à moins d'accidents imprévus.

Le chemin de Vegreville et de St. Paul des Métis passant par Brosseau, est un des plus importants du Nord et il serait à désirer que le gouvernement s'occupe de faire faire quelque améliorations aux chemins. Nous demandons à M. Walker notre représentant à la chambre provinciale, de nous servir d'interprète auprès du Ministre afin que la chose se fasse au plutôt. Il est presque certain que l'Hon. C. Cushing se rendra ici dans quelque temps et devra prendre la chose en considération.

Il y aura un *boom* incroyable ici cet été, vu le grand nombre d'émigrants qui nous arrivent tous les jours, sans compter les voyageurs et les visiteurs qui ne sont pas le moindre.

On s'occupe d'organiser le nord de la rivière en municipalité, c'est-à-dire depuis Brosseau Crossing jusqu'aux lignes de la réserve St. Paul. Ce sera d'un grand avantage pour la place et nous espérons que ce sera un succès pour les citoyens, (L'union fait la force, n'est-ce pas ?)

En même temps la division de la paroisse de Brosseau sera faite, vu qu'il est tout à fait décidé par les autorités ecclésiastiques que l'Eglise sera bâtie du côté nord de la rivière, le terrain a été donné par M. Ed. Brosseau. Nous le félicitons d'une telle générosité. On commencera sous peu la construction. Les deux écoles au Nord-Brosseau et Big Fish Lake seront mis à la disposition des chasseurs le 15 de juillet et l'ouverture des classes commencera aussitôt. Il est question d'organiser un autre district à l'est de Big Fish Lake (dans Bachelor's town).

M. Edmond Alarie, de Montréal, et M. Jos. Lapointe d'Edmonton se sont pris du terrain parmi nous.

M. Nap. Prudel ainsi que son fils Alfred, d'Edmonton, viennent d'arriver et se sont choisis chacun un homestead.

Une cinquantaine de Canadiens de Dawson, sont arrivés pour se placer de l'autre côté de St. Paul. Le Rev. Père Thérien leur a choisi du terrain avant leur arrivée.

Une belle cérémonie a eu lieu à l'Eglise St. Paul, le 24, l'épouse de M. Alex Garnon a abjuré le protestantisme pour entrer dans le catholicisme. La cérémonie a été des plus imposante.

Mlle M. L. Brosseau est revenu d'un voyage aux Etats Unis ainsi que son frère Alphonse.

MM. A. et B. Lafond ainsi que Wilfrid Cloutier sont allés à Edmonton pour quelques jours.

M. Ed. Brosseau jr, est tout à fait rétabli et peut vaquer à ses occupations habituelles.

M. Alex Lafond a ouvert une boucherie, il passera la viande à domicile, et promet de donner entière satisfaction.

St. Albert

Les petits orages que nous avons sont une bénédiction pour les fermiers.

On améliore les chemins partout et tout le monde est satisfait.

M. Bellerose, du Landing est en visite à St. Albert.

M. Léon Harnois est à faire réparer les chemins de la corporation.

Plusieurs personnes d'ici sont allées à Edmonton pour l'exposition et le cirque.

Quand le conseil a-t-il l'intention de réparer le pont ? Ca parait mal pour un endroit comme celui-ci. A l'œuvre, messieurs.

Mariage à Morinville



M. A. Morin, Prop. de l'Hotel Alberta.

Mr Art. Morin, propriétaire de l'hotel Alberta, vient d'unir sa destinée à Mlle E. Lavallée fille de Mr. J. Lavallée maître de poste de Morinville.

Bonheur, longue vie et postérité nombreuse, ce sont les souhaits de ses nombreux amis.

Plantation d'arbres dans l'Ouest.

Le gouvernement fédéral fait une campagne active pour planter et préserver les arbres dans l'Ouest. Les officiers du gouvernement sont occupés à faire planter des arbres par les nouveaux colons de la prairie. Le gouvernement a donné l'exemple en plantant 2,300,000 arbres sur ses réserves dans les trois provinces de l'Ouest. On a beaucoup de difficulté à former une bonne équipe de surveillants des forêts, car les compagnies privées offrent de meilleurs salaires que le gouvernement et lui enlèvent ainsi ses meilleurs hommes.

Le Charbon de l'Alberta.

On peut juger de l'importance des mines de charbon du district d'Edmonton en lisant le témoignage du surintendant Casey, devant le comité d'enquête sur le charbon. Le C. N. R. dit-il, dépense 600 tonnes de charbon par jour, dont 150 prises à Morinville, l'an dernier. Avec les facilités de transport voulues, on pourrait employer 450 tonnes de charbon de l'Alberta. Lorsque les travaux d'agrandissement seront faits à Morinville, le rendement des mines pourra s'élever à 1,000 tonnes par jour.

Le téléphone à la Rivière à la Paix.

On doit prochainement faire circuler une pétition parmi les colons d'Athabasca Landing et de la Rivière à la Paix, pour demander au gouvernement de continuer son téléphone du Landing à la traverse de la Rivière à la Paix, Dunvegan, St. Jean, aussi à des endroits intermédiaires. Cette ligne de téléphone serait d'un grand avantage aux colons et nul doute que la pétition contiendra un grand nombre de noms.

Riche mine d'ocre pres de Saskatoon

Au lac Luke à environ 60 milles de Saskatoon on a découvert en quantité considérable de l'ocre d'excellente qualité. M. Agall, ingénieur de mines, de Québec, est revenu du lac et il dit que les mines paraissent avoir une quantité inépuisable de minéraux. Il y a de l'ocre pour fabriquer toutes les couleurs, et plus on creuse meilleure est la qualité.

LES PLANS DU CANAL DE LA BAIE GEORGIENNE

LONDRES.—M. Perkes, M.P., dit en parlant du canal de la Baie Georgienne : Mes plans sont tous faits et prêts à être soumis au gouvernement canadien. Je dois rencontrer Sir Wilfrid à ce sujet, la semaine prochaine. J'ai examiné minutieusement tous les estimés, revenus, et tous les détails du génie. J'ai discuté avec des amis en Amérique et au Canada, des meilleurs moyens pour rendre la chose pratique. Après mon entrevue avec Sir Wilfrid, je retournerai au Canada pour voir à compléter cette entreprise.

Le G.T.P. a besoin de Japonais. Viendront-ils ?

OTTAWA.—Le Gouvernement est dans un dilemne au sujet du grand nombre de Japonais qui arrivent au Canada. Les gens de la Colombie n'en veulent pas, mais il n'y a rien dans les statuts de nature à leur fermer l'entrée du pays. Il est impossible d'éluder les conditions du traité Japonnais et d'un autre côté beaucoup de Japonais arrivant de Honolulu sont naturalisés sujets Américains. De plus, les autorités du G.T.P. déclarent qu'à moins d'avoir des ouvriers Japonais, ils seront dans l'impossibilité de terminer le chemin de fer dans la période spécifiée au contrat. La main d'oeuvre est très rare et ils se proposent d'employer des Japonnais.

Le N.P.R. sera construit jusqu'a l'Athabaska.

Cardston. La Northern Empire Railroad Co. est la nouvelle compagnie américaine organisée dans le but de construire un chemin de fer au Canada. Il traversera la frontière près de Cardston, Alberta, pour se diriger vers le Nord à Fort McMurry sur l'Athabaska. Il traversera les riches terres à blé de l'Alberta-Sud ainsi que les terrains houillers et si les recherches pour de l'huile à Athabaska sont couronnées de succès, il y aura une ligne de Fort Mc Murry à Fort Vermillon à travers cette partie du pays où plusieurs douzaines d'Américains sont présentement à faire des sondages pour de l'huile, du gaz et de l'asphalte.

On ne connait pas encore le nom des appliquants, mais on croit généralement que la nouvelle compagnie est une branche du Northern Pacific.

AVIS
Loi des Licences
Province d'Alberta.

Une application a été faite pour le transport de la licence accordée à Guertin & Hettinger, pour l'Hôtel Morinville, situé sur le lot 1, bloc 2, Morinville, Alta, à la Morinville Hotel Co.

Si la chose est nécessaire, cette application sera considérée à une assemblée des commissaires qui aura lieu à Edmonton, mercredi, le 31 Juillet, à 10 hrs a. m.

Daté à Edmonton le 5 Juillet, 1907. S. B. WOODS, Député-Procureur-Général.

Pour les Cultivateurs

—SUITE—

dustrie laitière qui ont insisté pour avoir une livraison quotidienne de la crème de petits séparateurs ont pu manufacturer un beurre d'une qualité un peu plus relevée. Mais, pour en arriver à cela, elles ont dû, en certain cas, mêler la crème à pauvre saveur avec une grande quantité de crème supérieure qui avait été séparée du lait livré par les fournisseurs de leurs beurreries ou de leurs crémeries ; pour en avoir agi ainsi, cependant, ils ont vu la qualité du produit de leurs fabriques abaissées proportionnellement.

Plusieurs boîtes de beurre fait avec de la crème séparée sur les fermes ont été emmagasinées dans des conditions favorables, afin de déterminer jusqu'à quel point la saveur peu désirable rencontrée dans ce beurre se développerait."

"Deux mois après, un examen subséquent du produit a démontré d'une façon concluante qu'il ne s'était pas bien conservé et, nous avons obtenu le même résultat avec la même classe de beurre, dans les années précédentes."

Enlevons du paragraphe que nous venons de traduire, le nom de la Nouvelle-Zélande, substituons-y celui de la Province de Québec et nous aurons la note juste en ce qui nous concerne, sur la question des petits séparateurs.

Aux Fabricants De Beurre

Dans un précédent article, nous recommandions l'introduction de la pasteurisation, afin de donner aux beurres canadiens plus de conservation que par le passé. Cette méthode aidera beaucoup aussi à les rendre plus uniformes : le refroidissement énergique fait partie de ce travail, et il en résultera nécessairement une fermentation de la crème, à température à peu près la même partout.

Ces recommandations bien que déjà faites sont encore d'actualité et le seront aussi longtemps que les différents lots expédiés sur le marché de Montréal ne pourront point être assortis facilement pour remplir les commandes des importateurs anglais.

Le salage joue un rôle important quand il s'agit d'assortissage chez l'acheteur : deux beurres faits absolument dans les mêmes conditions, cessent de se ressembler s'ils ne sont point salés au même dégré.

Les acheteurs de beurre et de fromage dans leur circulaire de l'hiver dernier, recommandaient de saler légèrement au taux de 1 1-2 à 2 p. c, pour les demi-sel, et à pas plus de 3 p. c. pour les autres. Ces mêmes acheteurs que je rencontre aujourd'hui à Montréal, se plaignent qu'on néglige de se conformer à leurs instructions, et que c'est une cause d'ennui et de misère quand il s'agit de revendre les beurres. A la dernière convention de la Société d'industrie laitière, tenue à St-Hyacinthe à la fin de janvier dernier, les acheteurs représentés par M. H. Hodgson, disaient avec beaucoup de bon sens que le beurre qui se vend tout seul se vend toujours bien. Comment peut-on volontairement méconnaître les exigences du marché ? et ceux-là qui les méconnaissent sont les premiers à en souffrir ; ils ne peuvent obtenir le plus haut prix du marché. On s'illusionne étrangement si l'on pense obtenir compensation par l'augmentation en poids causé par le sel. D'ailleurs il est surbondamment prouvé que ce calcul est faux et est préjudiciable aux intérêts même des patrons que l'on croit favoriser.

Ne serait-il pas avantageux pour les patrons, si les propriétaires de fabriques s'entendaient pour l'achat en commun de toutes leurs fournitures, boîtes, papier parchemin, sel, etc. : toutes ces boîtes provenant d'une même manufacture, seraient d'apparence uniforme, et rien n'empêcherait qu'on leur fasse une marque commune pour toutes les fabriques qui voudraient profiter de cette uniformité extérieure et se former en syndicat de vente. En outre du plus bas prix d'achat, on obtiendrait une augmentation dans la vente, et ces deux sources de profits ne sont certes pas à dédaigner.

Les coopératives danoises ne négligent point tous ces détails, et c'est un des secrets de leurs succès : nous cherchons à les imiter dans la fabrication, et nous devrions les imiter également dans la manière de vendre leurs beurres.

Il est difficile d'amener les producteurs à s'associer dans les ventes ; c'est cependant nécessaire et nous ne cesserons de prêcher la coopération. Nous avons demandé aux acheteurs de beurre et de fromage, de faire approuver d'abord par leur Association les boîtes qu'ils vendront à commission à leur clientèle ; l'obtiendrons-nous ? c'est nécessaire et nous continuerons aussi à le demander. Nous nous permettrons aujourd'hui de demander aux manufacturiers de boîtes à beurre, d'envoyer un échatillon de boîtes à l'Association des Acheteurs de beurre et de fromage. Après examen, l'association pourra approuver telles ou telles boîtes, ou suivant le cas faire quelques remarques, signaler quelques points défectueux, que les manufacturiers seraient trop heureux de connaitre pour les faire disparaitre. Beaucoup de bien dans ce sens serait obtenu si à un jour fixé les manufacturiers se rencontraient avec les acheteurs pour faire valoir le mérite de leur article : l'incertitude causée par le défaut d'approbation disparaitrait; en procurant aux fabricants le moyen de distinguer les boites à beurre qui conviennent ou ne conviennent pas au commerce.

J. D. LECLAIR.

Le cheval abandonné à lui-même, lorsque la soif se fait sentir, boit en si grande quantité qu'il contracte une indigestion d'eau, accident dont la gravité est en raison directe de la quantité ingérée et inverse de la température du liquide.

Pour éviter cet accident, il est donc nécessaire d'avoir toujours de l'eau à proximité et distribuer la boisson aussi régulièrement que possible et de la lui donner avec modération.

La récolte sur la voie du C.N.R.

Les rapports au sujet de la récolte le long de la voie du C.N.R. continuent d'être excellents. La semaine dernière a été très favorable sous le rapport de la température et les bonnes nouvelles affluent de tous côtés.

Mundare.—Les fréquents orages du mois dernier et le chaud soleil, ont fait un bien immense à la récolte qui est considérée comme aussi avancée qu'à cette époque l'an dernier. Votre correspondant à fait son possible pour s'entretenir avec tous les fermiers du district. Ils sont unanimes à dire que la moisson sera ample, surtout l'avoine, qui promet d'être plus pesante que l'an dernier.

Fort Saskatchewan.—La récolte a une excellente apparence. Tout le grain a de dix à quinze pouces de hauteur.

Chipman.—Tout le grain pousse très bien et vite. Quelques orages rafraîchissants de temps à autre.

Morinville.—Les apparences sont excellentes pour les différentes récoltes. Le blé a 18 pouces de haut et le foin sera très beau. Température favorable du soleil et de la pluie chaude.

Vermillion.—Récolte s'annonce bonne Quelques orages durant la semaine.

Vegreville.—Du temps frais et des pluies fréquentes ont beaucoup aidé à la croissance du grain. Il nous faut maintenant de la chaleur et encore de la pluie. Le blé est à la hauteur du genou et les autres grains sont en proportion. Il y a toute apparence que la récolte de foin sera énorme.

Lloydminster.—Les orages de la semaine ont été suivis d'un beau temps clair et chaud. Le grain est maintenant de 10 à 12 pouces de haut.

Entrevue du Sén McMillen

Le sénateur Mc Mullon, de retour à Montréal d'un voyage dans l'Ouest, a résumé ainsi ses impressions:

Le printemps a été extraordinairement tardif dans le Manitoba et le Nord Ouest: et plusieurs craignent que les premières gelées d'automne ne se fassent sentir avant la maturité du grain. Dans les dernières années, c'est juste si l'on a pu éviter la gelée et les semailles avaient été faites trois semaines plus tôt que cette année. C'est ce qui fait craindre pour cet automne et l'augmentation considérable du prix du blé confirme l'existence de cette crainte.

On a dit, dans la presse, que nous avons une étendue de terres à blé longue de neuf cents milles et large de trois cents, qui devra produire 600 millions de minots de blé par année C'est être trop optimiste, il est fort douteux que l'on y voie jamais 600 millions de minots dans une seule année. Il y a au moins un tiers de cette étendue (sans compter la région aride) qui n'est de bonne terre à blé. C'est un sol de gravier ou de sable recouvert d'une légère couche de terre couverte de foin des prairies. Ces terres peuvent servir de pâturages mais on ne pourra jamais les cultiver avec profit.

Ces terres avec les marécages, la region aride, couvrent une étendue de 300 milles de l'est à l'ouest et un peu plus du nord au sud : elle enjambe les deux provinces. Il aurait fallu le réserver pour l'élevage. A moins de travaux d'irrigation comme en fait le C.P.R. c'est très risqué que d'essayer *la culture de ces terres.*

Tout de même, la population du Manitoba et des nouvelles provinces est pleine d'espoir; elle ne veut pas croire à la possibilité d'un manqué de recolte. Ce sont les gens les plus optimistes du monde.

Winnipeg est en train de devenir un immense centre commercial ; ce sera la Chicago du Canada. Elle imite déjà Chicago, et pris du meilleur côté ; mais il est a espérer que nos lois canadiennes mettront fin aux abus. Edmonton deviendra la deuxième ville de l'Ouest. Elle est dans une région fertile et se développe rapidement. Les lignes transcontinentales vont s'y rencontrer et son avenir est assuré.

Vancouver grandit rapidement. Elle a aujourd'hui de cinquante à soixante mille habitants et est destinée à devenir un des grands ports du Pacifique.

Dans dix ans, la plus grande partie de la population du Canada sera établie à l'ouest du Lac Superieur. Il faut espérer que, alors, l'ouest sera aussi généreux pour l'est que l'est l'a été pour l'ouest depuis vingt cinq ans.

Avec de la prudence et de la discrétion dans l'administration de ses affaires, le Canada est sûr de devenir un pays prospère et riche, jouissant de tous les privilèges de l'autonomie que l'on pourra prudemment lui donner.

Accusé de réception.

Quelques appreciations du no. special que nous venons de publier.

De la "Semaine Commerciale" publiee a Montreal.

Nous accusons réception d'un magnifique numéro illustré du "Courrier de l'Ouest" publié à Edmonton, Alberta.

Ce numéro spécial contient une description générale de l'Alberta et est destiné à faire connaître aux gens de *langue française* les avantages *sans* nombre offert par ce pays incomparable dont la terre est si merveilleusement féconde.

Ce supplément contient de bons articles, entre autres de M. Marc Sauvallé et de M. H. Leduc, O.M.I. Les gravures en sont bien faites et l'impression très bonne.

Le "Courrier de l'Ouest" est le seul journal français de l'Alberta. Il parait le jeudi de chaque semaine et traite de littérature, d'histoire de politique et de colonisation. Le prix d'abonnement est de $1.00 par an.

Nous remercions sincèrement notre confrère et le félicitons, car ce numéro spécial intéresse à un haut degré tous ceux qui s'intéressent à l'Ouest Canadien.

Du Journal de Françoise

"Le Courrier de l'Ouest" vient de publier un numéro spécial, destiné à faire connaître au loin les avantages sans nombre offerts par ce pays incomparable, dont les terres sont si merveilleusement fécondes. Nous avons nommé l'Alberta.

Ce numéro publié sur papier de luxe est splendidement illustré. Il a été rédigé par des écrivains dont les noms nous sont bien connus. La note féminine n'y a pas été négligée et, notre gracieuse collègue, Magali, a écrit une page intitulée: "Les Femmes et le Nord-Ouest" qui va rendre songeuses Québecquoises et Montréalaises.

On peut se procurer un exemplaire sur l'envoi de vingt-cinq cents. Adressez: "Le Courrier de l'Ouest", Edmonton, Alta.

Du "Soleil" De Quebec

Nous venons de recevoir le "numéro spécial" du "Courrier de l'Ouest," consacré à la description générale de l'Alberta, et destiné à faire connaître aux gens de langue française les avantages sans nombre offerts par le "pays incomparable, dont la terre est si merveilleusement féconde." Le titre est complet, et ce *numéro* spécial, de 20 pages, imprimé sur papier de luxe, avec de magnifiques gravures, par ses magnifiques articles, bourrés de statistiques et de renseignements, atteindra son but, nous n'avons aucun doute. Nous espérons qu'il fera sa bonne part dans l'encouragement de l'immigration de langue française au Canada. Le "Courrier de l'Ouest" est sous la direction de M. le sénateur Philippe Roy. C'est un journal libéral. Qu'on ne dise donc plus que le parti libéral néglige, ou ce qui pis est, repousse systématiquement l'immigration de langue française.

Du "Courrier de Saint-Jean.

Publié à St-Jean, P. Q.

NUMERO SPECIAL

Du *Courrier de St-Jean.*

Nous venons de recevoir le numéro spécial du "Courrier de l'Ouest" publié à Edmonton, Alberta.

Ce numéro est splendidement imprimé et illustré de cartes et de dessins nous représentant diverses vues de ces champs immenses de blé du Nord-Ouest, appelé à juste raison, le pays de l'"Aurore Blonde."

Beaucoup d'utiles et claires renseignements sont donnés pour faire connaître le pays en indiquant l'itinéraire pour y arriver, les formalités et les moyens pour s'y établir et s'installer. Nous y avons vu: que la race canadienne-française y tient une bonne place, que la Banque Hochelaga a *une succursale prospère établie à* Edmonton et que l'agent de la société *française de Colonisation et de Rapatriement d'Alberta* est M. F.X. Boileau, à *Edmonton.*

Après avoir lu et médité un pareil *numéro* si *intéressant, nous comprenons* l'enthousiasme qui s'empare des nôtres qui vont s'établir là-bas, à ce là-bas si *loin, si loin* qui est *encore* le Canada.

Aussi tous *nos remerciements* au confrère et ses rédacteurs-correspondants pour le plaisir qu'il nous a procuré par la lecture de ce joli numéro que nous serons heureux de conserver.

Le "Courrier de l'Ouest" journal canadien-français abonnement d'un an $1; prix du numéro illustré 35c.

Du journal de "Waterloo," publié à Waterloo.

Nos remerciements au Courrier de l'Ouest pour l'envoi du superbe numéro spécial qu'il vient de publier.

Le Courrier est publié à Edmonton Alberta, et le numéro que nous avons devant nous contient une foule de détails sur la richesse des terres de l'immense région de l'Cuest.

Population De L'Ouest

Un bulletin de recensement, publié samedi, fixe la population du Matoba, Saskatchewan et Alberta à 419,512, en avril 1901, et 808,863 en juin 1906, soit en cinq ans une augmentation de 389,351. La moyenne de la moisson totale en 1905 a été de 82,461,627 boisseaux. Dans ces trois provinces, il y avait en 1906, 5,063,802 acres de terre en culture. Le nombre des cultivateurs a augmenté de 31,815 en 1891 à 54,825 en 1901 et à 120,439 en 1906.

Le Dr Hilton, assistant chef vétérinaire du Canada, vient d'être chargé par le gouvernement fédéral, de prendre charge de ce département pour les provinces de Saskatchewan et Alberta, avec quartiers généraux à Régina. Jusqu'à ce jour le travail d'inspection des animaux se faisait par la police à cheval mais l'élevage dans ces provinces se développe trop rapidement pour continuer cette méthode Le Dr Hilton est parti hier pour son nouveau poste.

Comme successeur du Dr Hilton à Ottawa on mentionne le nom de M. le Dr Dauth, du Coteau du Lac, actuellement inspecteur pour la province de Québec.



NOTES LOCALES

....AVIS....

à tous nos abonnés d'Edmonton, d'avoir à nous envoyer leur adresse.

Le nouveau tarif du système de livraison à domicile étant trop dispendieux pour nous en servir, à l'avenir, nous ferons faire cette distribution par des porteurs engagés par le journal.

J. A. Fortin, fils du juge Fortin de Montréal, est en ville, l'hôte de M. J. A. Lessard.

Le pavement de l'avenue McDougall avance rapidement. L'avenue n'est fermée qu'entre les rues Rice et Jasper.

M. Jos. Lapointe de St-Paul des Métis était de passage à Edmonton pour le temps de l'exposition.

Mde Pomerleau, de l'hôtel Richelieu accompagnée de son père Mr. Bourré ira passer quelque jours chez son frère à Battleford,

Les travaux des égoûts dans différentes parties de la ville font de rapides progrès. L'ouvrage est fini sur les avenues Fraser et Namayo et sur une partie de l'avenue Kinistino.

Le Dr Lambert ex-chef interne de l'Hôpital Notre-Dame à Montréal sera ici dans quelque jours. On lui prête l'intention de se fixer définitivement parmi nous.

Ici il sera l'hôte de son frère Alphonse, comptable à l'hôtel Richelieu.

DE RETOUR

M. G. A Leduc de la Société Glover, Blackburn & Leduc, est de retour d'un voyage dans la Province de Québec.



M. G. A. Leduc de la Compagnie Glover, Blackburn & Leduc.

M. Leduc nous revient après avoir uni sa destinée à Mlle Jeanne Hamel, de Beauharnois, fille de M. C. H. Hamel ancien gérant de la Banque Jacques Cartier.

Nous nous joignons à ses nombreux amis pour le féliciter et lui souhaiter un bonheur complet.

Mr I. Barret de Sturgeonville Alta était de passage en ville au commencement de la semaine.

Mr A. Pigeon assistant comptable à l'hotel Alberta partira bientôt pour Whitford Alta où il passera un mois de vacance.

Ce matin a été célébré à l'Eglise St Joachim le mariage de Mr Chas Cober à Melle Mary Gallagher la bénédiction a été donnée pa le Rvd. P. Rosenhal. L'heureux couple est parti pour un voyage nos meuilleurs souhaits les accompagnent.

Mr. P.R.A. Belanger est en ville depuis quelques jours. Il arrive du district de Yorktown. Il doit repartir bientôt pour le district du lac Ste An-ne,

Mlle B. Bélanger d'Ottawa est en visite chez son frère, le propriétaire de l'hôtel Cecil.

Sont partis lundi dernier pour une expédition d'arpentage aux Montagnes Rocheuses M.M. J. A. Trembl ay M. Effernan et le père Bordeleau.

LE CHORAL MOZART, sous la direction de Monsieur Charles Lagourgue, augure déjà d'un bel avenir. Beaucoup d'inscriptions nous sont parvenues et la répétition d'organisation de dimanche sera le prélude certain d'un avenir artistique brillant.

Les adhérents les plus nombreux sont pour l'instant les hommes (Ténors et Basses). Nous engageons donc très vivement les dames à se faire inscrire en nombre; les Sopranos et Contraltos doivent être à peu près aussi nombreux que Ténors et Basses.

Nous rappelons que la première répétition aura lieu le dimanche 14 Juillet à 2½ h, Deuxième Rue 1168. Les frais de musique, copies et divers seront supportés par les Messieurs qui auront à verser une piastre par mois. Les dames naturellement, sont exemptes de cette cotisation.

Beaucoup de personnes ayant l'intention de faire partie du CHORAL MOZART ont négligé de se faire inscrire. Nous les prions de le faire de suite car il est urgent de connaitre immédiatement le nombre des chanteurs.

Les inscriptions sont reçues chez le Directeur du Choral, Mr. C. Lagourgue, 2e Rue 1168 et dans nos Bureaux.

Mardi, des petits garçons qui jouaient sur le bord de la rivière au pied de la dizième rue ont découvert le cadavre d'un noyé, qui était presque recouvert par le sable et l'eau. La R.N.W. M.P. a immédiatement envoyé un détachement qui eut quelques difficultés à retirer le corps de l'eau.

Ils trouvèrent un habit bien plié et une casquette sur laquelle était épinglé un papier avec le nom de Andren Urela. La police en est venue à la conclusion que le noyé s'est suicidé. On croit qu'il a séjourné dans l'eau environ une semaine.

On croit aussi que c'est le cadavre d'un homme faisant partie d'un groupe de jeunes gens arrivés il y a une couple de semaines et qui n'ont pu trouver d'ouvrage à leur goût. On suppose que dans un moment de découragement Urela se sera suicidé.

Le coroner fait des recherches sérieuses et convoquera un jury s'il y a lieu.

Le moulin à farine de St-Albert vient d'être vendu à M. F L. O'Coffey d'Edmonton.

Les affaires sont très tranquilles dans les immeubles, dans tout l'Alberta. Tout fait prévoir, un renouvellement d'activité pour l'automne.

Le pavement des rues ne se finira pas cette année.

Les commissaires ont déclaré que ous les travaux des rues, tels que pavement, posage des rails des chars etc., ne seront pas terminés cette année. Certains retards inévitables et le grand nombre de travaux en cours d'exécution ne permettront pas à la ville de faire finir le pavement ailleurs que sur l'avenue McDougall entre la rue Isabella et College ave et sur l'ave Jasper, entre la neuvième et la quatrième rue.

Le pavement et le posage des rails seront complètement finis sur ces deux parcours. On préfère finir entière ment ces deux sections plutôt que de commencer l'ouvrage sur un plus long parcours et le laisser à moitié fait à l'hiver. Les travaux seront repris l'année prochaine. Cela veut dire simplement qu'on prendra deux ans à faire un ouvrage qui devait être fait dans un an.

L'EXPOSITION

L'exposition provinciale de 1907 a été un succès. La température a été magnifique, l'enthousiasme très grand et la foule immense. De plus, les choses exposées valaient la peine d'être vues. Si les vieux pionners des anciens postes de fourrures avaient pu voir cela ils auraient été émerveillés.

Comme institution, une exposition a un but sérieux en vue. Il s'agit de faire connaitre les ressources d'une province, ressources agricoles et mécaniques aussi bien que les diverses industries.

Ce serait une faute de notre part de prendre tout l'espace pour les bestiaux. Quelque grand que doive être l'espace réservé pour eux, encore faudra-t-il de la place à l'avenir pour les produits de l'industrie et des manufactures.

Les marchands d'Edmonton trouveront leur profit en exhibant leurs marchandises.

Même nos mineurs et nos commerçants de fourrures devraient contribuer à l'exposition dans leur intérêt et dans l'intérêt de tous. Pour ce faire il nous faudra plus d'espace, de nou, velles bâtisse set des facilités plus grandes pour les exposants. Une partie des recettes de l'entrée devaient être adaptées à cet effet.

En somme, l'exposition a été bien plus considérable que les années précédentes et a beaucoup contribué à faire connaitre les différentes richesses de notre province.

Les semailles dans l'Ouest

Frank C. Fowler, sécrétaire de l'association des marchands de grains vient de donner au ministre du Com merce un état des semailles au Manitoba, dans la Saskatchewan et l'Alberta pour la présente saison, comparé avec la saison de 1906 :

		1907	1906
Blé,	acres	5,013,444	5,013,444
Avoine,	"	2,118,777	2,373,020
Orge	"	603,485	663,883
Chanvre	"	93,795	105,050

Il n'y a donc pas de changements pour le blé; il y a 12 pour cent d'augmentation pour l'avoine ; 19 pour cent pour l'orge et 12 pour cent pour le chanvre. De la récolte de 1906 55,230,000 minots de blés ont été inspectés à date; 11,500,000 minots sont en magasins; 920,000 en transit: 1,142,000 expédiés par le G . N . W., 300,000 sur le marché de Winnipeg, ce qui fait un total de 59,052,000 minots. Les fermiers ont encore en mains 5,300,000: et ils ont de plus 9,000,000 de minots chez les fermiers locaux et 9,000,000 de semences, ce qui donne un grand total de 92,352,000 minots. Les fermiers ont aussi en mains 2,600,000 minots d'avoine et 160,000 minots d'orge, prêts à être placés sur le marché.

Bien que ce soit de deux semaines en retard, les rapports sont des plus satisfaisants. On croit déjà que la récolte prochaine sera abondante si la température se maintient favorable.

Le Bureau des Terres est Très Achalandé.

Le bureau des terres de la Couronne est tous les jours assiégé par un grand nombre de colons et le personnel est très occupé à répondre aux demandes de renseignements. Le nombre d'entrées n'a pas été aussi considérable durant le mois de juin de cette année que durant juin 1906, 418 pour cette année et 522 pour juin 1906.

Cela est probablement dû à la saison arriérée. Beaucoup attendent le beau temps avant d'aller se fixer.

On verra quel intérêt les étrangers portent à l'Alberta en constatant que durant le mois de juin 3,259 demandes de renseignements ont été adressées au bureau local, une augmentation de 779 sur le même mois l'an dernier.

Charles Semerad blessé par un coup de revolver.

Jeudi dernier un nommé Charles Semerad, ancien propriétaire de l'hôtel St Elmo a été blessé sérieusement d'un coup de revolver tiré à travers une fenêtre alors qu'il descendait à sa cave. On a arrêté Frank Mikota comme étant l'auteur présumé de cet attentat.

On se rappelle que l'hiver dernier il y a eu un procès entre Semerad et Mikota ce dernier accusant Semerad d'avoir deshonoré sa femme. Il y aura enquête.

La construction a Edmonton

Les permis de construction pour le moit de juin s'élèvent à $425,367, ce qui est le montant le plus élevé encore atteint. Cela porte à $1,868,069 le montant total pour les premiers six mois de l'année. Les permis les plus considérables sont celui de $100,000 pour une rallonge à l'Hôpital Général, et celui de $60,000 pour une bâtisse de quatre étages construite pour la Cie Blowey & Henry.

Les permis émis pour le mois d'octobre dernier ont été plus nombreux que ceux du mois de juin. Tout indique qu'ils atteindront le chiffre de trois millions cette année et cela ne comprend pas les bâtisses du Parlement.

Les Colons arrivent toujours en foule à Edmonton

L'émigration bat toujours son plein à Edmonton. Tous les jours il nous arrive de toutes les parties de l'Europe, quantité de colons qui viennent chercher fortune dans notre belle province.

"Tout va à merveille," dit M. Sutter, surintendant local de l'inmmigration, "cette année, il nous est arrivé trois fois plus de colons que l'an dernier. La bâtisse des immigrants est presque toujours remplie et il en arrive toujours par tous les trains. Nous avons environ 300 personnes dans la nouvelle bâtisse et 70 dans l'ancienne.

"Un grand nombre viennent d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. Nécessairement, il en arrive aussi des Etats-Unis, surtout de l'Oklahoma, du Michigan et du Missouri. Nous constatons qu'il vient plus de colons de Belgique, France et Hollande, et que le nombre de Galiciens diminue. Nous n'en avons eu que 420 cette année, qui tous se fixent le long de la voie du du C.N.R.

"La majorité des colons prennent des homesteads et ils se dirigent presque tous dans le district de la rivière Paddle, beaucoup aussi s'établissent à St. Paul des Métis.

"Le département est bien plus sévère sur le choix des immigrants, et c'est une excellente classe de colons qui nous arrivent cette année. La plupart sont des fermiers d'expérience et en général ils ont tous de l'argent.

Ce qui est malheureux c'est le manque de précautions des hommes qui manient les baggages.

Des boîtes fortes, solides, bien fermées et entourées de cordes arrivent dans un piteux état. Lors de leur débarquement à Québec et à Montréal, elles sont en parfait état, mais arrivent ici, défoncées, le couvert arraché, et très détériorées. La vaisselle et autres articles de ménage sont en morceaux et quelquefois le dommage est considérable. Il est tout probable que ceux qui ont à se plaindre, réclameront des dommages-intérêts à la Cie de chemin de fer.

La Cie de brique et de ciment de Lacombe a très heureusement si porté la comparaison de son argile avec d'autres. La terre glaise est très dure et réputée la meilleure de l'Alberta. On est à installer un outillage moderne et on fabriquera bientôt de la brique pressée.

LE MARCHE

COURS DE LA SEMAINE

Viandes. Poids vif, la livre. Bœuf, 4½ à 4 cts ; Porc, 7½ cts ; Mouton, 8 cts ; Agneau, 8 cts ; Veau, 8 à 10 cts ; Poulets, 11 cts ; Dindons, 15 à 16c.; Canards, 12 cts ; Oies 13 à 13½ cts,

Viandes dressees, la livre. Bœuf, 6 à 7c Porc, 9½ cts; Mouton, 10 cts ; Veau, 10 c. ; Poulets, 18 à 20 c. ; Dindons. 18 à 20c. ; Canards 14 c. ; Oies, 15c.

Beurre frais, la livre, de 30 à 33 cts,

Œufs, 20 cts la douzaine.

Pommes de terre, 30 à 35 cts le minot.

Carottes, 2c., la livre, **Navets,** 2c. la lb.

Choux-Navets, la livre, 1½ cts.

Betteraves, la livre 3 cts.

Choux, la livre 7 à 8 cts.

Oignons, la livre 6 cts.

Foin, par tonne, Mil, $24. à $28. ; de coteau, $17. à $22. ; slough, $12 ; $18.

Grain en vert, (green feed) par tonne, $8. à $12.

Paille, la charge, $4.50 à $6.00

Avoine, 30c. le minot

Ble, 63 à 65c. le minot.

Soumissions pour du foin.

Des soumissions cachetées adressées au Commissaires des Terres du Dominion, Département de l'Intérieur, Ottawa, et marquées " Soumissions pour foin " seront reçues jusqu'à samedi midi, le 20 du courant, pour 1,500 tonnes de foin devant être livrées sur demande en le 1er Octobre 1907 et le 1er février 1908, au Parc Elk, près de la gare du C. N. R. à Lamont, dans la province d'Alberta,

Des soumissions peuvent être faites tout le lot ou pour des lots de 100 tonnes. On devra donner le prix par tonne sur chaque soumission.

Si le soumissionnaire à qui le contrat sera accordé, désirait couper du foin sur des terrains vacants, un permis de coupe lui sera accordé gratuitement sur application à l'agent des terres de son district.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque à l'ordre du Député Ministre de l'Intérieur, ègual à 10 p.c. du montant total de la soumission serait acceptée, ce chèque serait retenu jusqu'à ce que le contrat soit rempli.

PERLEY G. KEYLS,
Secrétaire.
Département de l'Intérieur
Ottawa, Ont.